L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 19 JUIN 1857.

Imprimé et publié par
E. WEITZEL & Co.,
EDITEURS PROPRIETAIRES.
E. WEITZEL, S. DUFOUR
A. ROCHER, S. HARDY.
Bureau, No 61, entre Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI, 16 JUIN 1857.

Abonnés à la semaine.
Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine de 25 cents pour les six On paiera aux porteurs.

Journal hispano-mexicain.

Un journal hispano-mexicain, publié à la Nouvelle-Orléans, vient de paraître. Il est consacré à la défense des intérêts espagnols et mexicains, et à la propagation des principes démocratiques. Nous souhaitons à notre confrère de longues années d'existence.

Dépêches télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Incendie à Memphis.—Destruction de tout un îlot de maisons.

Memphis, 18 juin.—Un incendie a éclaté ici la nuit dernière; les flammes ont dévoré tout un bloc de maisons dans Front Row, occupées par la banque d'Ouest Tennessee, la Banque commerciale, R. W. Dixon & Co., Gaylord, Naboret & Co., Steward, King & Co., S. McManus, Guesman et Hoffman, et par un grand nombre de bureaux de facteurs de coton.

La perte est considérable, mais on n'en connait pas encore le montant.

Rivière.

Memphis, 18 juin.—La fièvre monte. L'*Eclipse* est descendu aujourd'hui.

Mort d'un ex-membre du Congrès.

St Albans (Vt.) 17.—Augustus Young Stale, naturaliste et ex-membre du Congrès, de cet Etat, est mort aujourd'hui.

Le Great-Eastern.

Washington, 18.—D'après le rapport du bureau maritime des côtes, il paraît qu'il y a actuellement d'eau dans les sondes de Long Island pour jeter à flot le steamer-monstre Great Eastern.

Nouvelles maritimes.

New York, 18.—La barque Rebecca est arrivée de la Nouvelle-Orléans à Liverpool, avec une voie d'eau et son chargement fortement avarié.

Rivières.

Louisville, 18.—La rivière monte et les plus gros bateaux à vapeur peuvent naviguer aux chûtes. Le temps est couvert et le thermomètre marque 69.

Vicksburg 18.—Le Peter Sellin est passé ici à 3 heures de l'après-midi, descendant.

M. Beard, encaisseur, vendra, demain, à l'arcade de Banks, un beau terrain situé dans la rue Bayale, entre St Philippe et Ursulines. Sur ce terrain se trouve une grande maison inachevée. Pour les conditions de la vente, voir aux annonces de ventes à l'encan.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.—Nous publions aujourd'hui le troisième état de situation annuel de cette compagnie. Les primes de l'année dernière se sont élevées au chiffre net de $891,392, et les bénéfices nets, provenant des fait des pertes, dépenses, etc., ont été de $40,354. L'actif de la compagnie en biens-fonds, actions, billets et argent, est de $836,162. La direction a déclaré le 9 de ce mois un dividende en scrip de cinquante-cinq pour cent et a annoncé qu'elle paierait 6 pour cent d'intérêt sur le scrip de 1855 et de 1856. Elle remboursera intégralement à partir du 6 juillet le scrip de 1855. Les chiffres que nous venons de citer rendent superflu tout éloge de la compagnie et de son excellente administration.

Librairie Paya.—MM. G. Coppens & Cie, 56 rue de Chartres, reçoivent de nombreux envois de livres, et nous devons signaler aujourd'hui un nouveau déballage qui a enrichi leur librairie d'ouvrages extrêmement précieux. Nous appellerons sur leurs trésors bibliographiques l'attention des personnes qui parlent pour les eaux ou la campagne. Il n'y a pas eu été de plus agréable délassement que la lecture, et la librairie française vient aujourd'hui des utiles distractions à un bon marché fabuleux.

Nouvelles étrangères.

CHRONIQUE LOCALE.

Les Cours.—A la Première Cour de District, le jury auquel avait été soumise l'affaire de l'Etat contre Mary Cuff, accusée du meurtre de Margaret Kelly, a rendu un verdict de culpabilité de meurtre au second degré.

Le jury a été mis, hier, Patrick Burns, accusé d'avoir tué à coups de poing, Joseph Lanoix, un nègre libre, qui s'était pris dans les cheveux. Le nègre est mort peu après.

Le Grand Jury a trouvé bill à poursuivre Thomas Plummers et John Ward, accusés de faux; D. W. Merrick et Merrick, accusés d'enlèvement.

—A la troisième Cour de District le juge Eggleston a prononcé le divorce en faveur de Mme Lucien Vonne Sa frère du premier roi de Siam, décédé à Bangkok le 15 février dernier. Ce prince jouissait d'une grande influence auprès de son frère. Il était chargé de la direction des affaires étrangères du Siam. Il est vu en considérant, par suite des fonctions qu'il remplissait, comme le chef de la religion siamoise.

Dépêches télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Incendie à Memphis.—Destruction de tout un îlot de maisons.

Memphis, 18 juin.—Un incendie a éclaté ici la nuit dernière; les flammes ont dévoré tout un bloc de maisons dans Front Row, occupées par la banque d'Ouest Tennessee, la Banque commerciale, R. W. Dixon & Co., Gaylord, Naboret & Co., Steward, King & Co., S. McManus, Guesman et Hoffman, et par un grand nombre de bureaux de facteurs de coton.

La perte est considérable, mais on n'en connait pas encore le montant.

Rivière.

Memphis, 18 juin.—La fièvre monte. L'*Eclipse* est descendu aujourd'hui.

Mort d'un ex-membre du Congrès.

St Albans (Vt.) 17.—Augustus Young Stale, naturaliste et ex-membre du Congrès, de cet Etat, est mort aujourd'hui.

Le Great-Eastern.

Washington, 18.—D'après le rapport du bureau maritime des côtes, il paraît qu'il y a actuellement d'eau dans les sondes de Long Island pour jeter à flot le steamer-monstre Great Eastern.

Nouvelles maritimes.

New York, 18.—La barque Rebecca est arrivée de la Nouvelle-Orléans à Liverpool, avec une voie d'eau et son chargement fortement avarié.

Rivières.

Louisville, 18.—La rivière monte et les plus gros bateaux à vapeur peuvent naviguer aux chûtes. Le temps est couvert et le thermomètre marque 69.

Vicksburg 18.—Le Peter Sellin est passé ici à 3 heures de l'après-midi, descendant.

M. Beard, encaisseur, vendra, demain, à l'arcade de Banks, un beau terrain situé dans la rue Bayale, entre St Philippe et Ursulines. Sur ce terrain se trouve une grande maison inachevée. Pour les conditions de la vente, voir aux annonces de ventes à l'encan.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.—Nous publions aujourd'hui le troisième état de situation annuel de cette compagnie. Les primes de l'année dernière se sont élevées au chiffre net de $891,392, et les bénéfices nets, provenant des fait des pertes, dépenses, etc., ont été de $40,354. L'actif de la compagnie en biens-fonds, actions, billets et argent, est de $836,162. La direction a déclaré le 9 de ce mois un dividende en scrip de cinquante-cinq pour cent et a annoncé qu'elle paierait 6 pour cent d'intérêt sur le scrip de 1855 et de 1856. Elle remboursera intégralement à partir du 6 juillet le scrip de 1855. Les chiffres que nous venons de citer rendent superflu tout éloge de la compagnie et de son excellente administration.

Librairie Paya.—MM. G. Coppens & Cie, 56 rue de Chartres, reçoivent de nombreux envois de livres, et nous devons signaler aujourd'hui un nouveau déballage qui a enrichi leur librairie d'ouvrages extrêmement précieux. Nous appellerons sur leurs trésors bibliographiques l'attention des personnes qui parlent pour les eaux ou la campagne. Il n'y a pas eu été de plus agréable délassement que la lecture, et la librairie française vient aujourd'hui des utiles distractions à un bon marché fabuleux.

CHRONIQUE LOCALE.

Les Cours.—A la Première Cour de District, le jury auquel avait été soumise l'affaire de l'Etat contre Mary Cuff, accusée du meurtre de Margaret Kelly, a rendu un verdict de culpabilité de meurtre au second degré.

Le jury a été mis, hier, Patrick Burns, accusé d'avoir tué à coups de poing, Joseph Lanoix, un nègre libre, qui s'était pris dans les cheveux. Le nègre est mort peu après.

Le Grand Jury a trouvé bill à poursuivre Thomas Plummers et John Ward, accusés de faux; D. W. Merrick et Merrick, accusés d'enlèvement.

—A la troisième Cour de District le juge Eggleston a prononcé le divorce en faveur de Mme Lucien Vonne Sa frère du premier roi de Siam, décédé à Bangkok le 15 février dernier. Ce prince jouissait d'une grande influence auprès de son frère. Il était chargé de la direction des affaires étrangères du Siam. Il est vu en considérant, par suite des fonctions qu'il remplissait, comme le chef de la religion siamoise.

Dépêches télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Incendie à Memphis.—Destruction de tout un îlot de maisons.

Memphis, 18 juin.—Un incendie a éclaté ici la nuit dernière; les flammes ont dévoré tout un bloc de maisons dans Front Row, occupées par la banque d'Ouest Tennessee, la Banque commerciale, R. W. Dixon & Co., Gaylord, Naboret & Co., Steward, King & Co., S. McManus, Guesman et Hoffman, et par un grand nombre de bureaux de facteurs de coton.

La perte est considérable, mais on n'en connait pas encore le montant.

Rivière.

Memphis, 18 juin.—La fièvre monte. L'*Eclipse* est descendu aujourd'hui.

Mort d'un ex-membre du Congrès.

St Albans (Vt.) 17.—Augustus Young Stale, naturaliste et ex-membre du Congrès, de cet Etat, est mort aujourd'hui.

Le Great-Eastern.

Washington, 18.—D'après le rapport du bureau maritime des côtes, il paraît qu'il y a actuellement d'eau dans les sondes de Long Island pour jeter à flot le steamer-monstre Great Eastern.

Nouvelles maritimes.

New York, 18.—La barque Rebecca est arrivée de la Nouvelle-Orléans à Liverpool, avec une voie d'eau et son chargement fortement avarié.

Rivières.

Louisville, 18.—La rivière monte et les plus gros bateaux à vapeur peuvent naviguer aux chûtes. Le temps est couvert et le thermomètre marque 69.

Vicksburg 18.—Le Peter Sellin est passé ici à 3 heures de l'après-midi, descendant.

M. Beard, encaisseur, vendra, demain, à l'arcade de Banks, un beau terrain situé dans la rue Bayale, entre St Philippe et Ursulines. Sur ce terrain se trouve une grande maison inachevée. Pour les conditions de la vente, voir aux annonces de ventes à l'encan.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.—Nous publions aujourd'hui le troisième état de situation annuel de cette compagnie. Les primes de l'année dernière se sont élevées au chiffre net de $891,392, et les bénéfices nets, provenant des fait des pertes, dépenses, etc., ont été de $40,354. L'actif de la compagnie en biens-fonds, actions, billets et argent, est de $836,162. La direction a déclaré le 9 de ce mois un dividende en scrip de cinquante-cinq pour cent et a annoncé qu'elle paierait 6 pour cent d'intérêt sur le scrip de 1855 et de 1856. Elle remboursera intégralement à partir du 6 juillet le scrip de 1855. Les chiffres que nous venons de citer rendent superflu tout éloge de la compagnie et de son excellente administration.

Librairie Paya.—MM. G. Coppens & Cie, 56 rue de Chartres, reçoivent de nombreux envois de livres, et nous devons signaler aujourd'hui un nouveau déballage qui a enrichi leur librairie d'ouvrages extrêmement précieux. Nous appellerons sur leurs trésors bibliographiques l'attention des personnes qui parlent pour les eaux ou la campagne. Il n'y a pas eu été de plus agréable délassement que la lecture, et la librairie française vient aujourd'hui des utiles distractions à un bon marché fabuleux.

CHRONIQUE LOCALE.

Les Cours.—A la Première Cour de District, le jury auquel avait été soumise l'affaire de l'Etat contre Mary Cuff, accusée du meurtre de Margaret Kelly, a rendu un verdict de culpabilité de meurtre au second degré.

Le jury a été mis, hier, Patrick Burns, accusé d'avoir tué à coups de poing, Joseph Lanoix, un nègre libre, qui s'était pris dans les cheveux. Le nègre est mort peu après.

Le Grand Jury a trouvé bill à poursuivre Thomas Plummers et John Ward, accusés de faux; D. W. Merrick et Merrick, accusés d'enlèvement.

—A la troisième Cour de District le juge Eggleston a prononcé le divorce en faveur de Mme Lucien Vonne Sa frère du premier roi de Siam, décédé à Bangkok le 15 février dernier. Ce prince jouissait d'une grande influence auprès de son frère. Il était chargé de la direction des affaires étrangères du Siam. Il est vu en considérant, par suite des fonctions qu'il remplissait, comme le chef de la religion siamoise.

Troisième état annuel
—DES—
Marchants Mutual Insurance COMPANY,
Du 1er Juin 1856 au 30 mai 1857.

Montant des primes non réalisées le 1er mai 1856, reportées à cette année.... $ 699,756 00
Montant des primes reçues cette année pour 1856-57.....
Sur les risques de feu..... 697,536 91
Sur les risques de rivières..... 193,764 85
Sur les risques de mer..... 140,090 93—831,392 79
Total des primes..... 1,540,688 79
Moins: Primes remboursées..... 15,130 10
Primes non réalisées le 30 mai 1857..... 674,200 0—689,330 10
Primes réalisées, maintenant, net..... ...851,358 69
A déduire—
Perte sur les risques de feu.. 178,000 61
Sur les risques de rivières.. 28,702 00
Sur les risques de mer..... 126,000 00
—332,702 70
Dix pour 100 remboursé en billets de scrip..... 52,655 68
Escompte et dépenses pendant l'année..... 36,195 54—414,256 92
Profit net..... 437,102 47
Profit non réalisé, mais estimé par le directeur..... 71,504 00—124,606 00
Montant des primes particulières non payées..... 307,256 00
L'avoir de la compagnie est comme suit:
Propriétés foncières..... 45,000 00
Billets à recevoir en paiement de primes..... 212,000 00
Actions de Banque..... 11,700 00
Dans le vis de (25,000)..... 12,500 00
Billets à recevoir, garantis par hypothèques de 2 fois..... 258,070 01
Comptes particuliers dûs..... 38,376 36
Certificats de Compagnies diverses..... 4,000 10
Montant en caisse..... 300,755 97
—$883,102 64

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que, en novembre jour de juin 1857, devant moi, soussigné, Juge de Paix, dans et pour la Paroisse et Ville susdites, est personnellement John Pemberton, président, et Louis Libra-Siez, secrétaire de l'Hartford Mutual Insurance Company of New Orleans", qui, ayant été dûment assermentés, déclarent à la loi, déposent et disent que le susdit état est une copie exacte, véritable et fidèle des livres de la susdite compagnie.

Signé JOHN PEMBERTON,
LOUIS LIBRA-SIEZ.

Déclaré sous serment et signé devant moi, ce 9 juin 1857.

Signé JOHN W. ANDREWS,
Troisième Juge de Paix.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

Bureau 168, rue du Canal, Nlle Orléans, 9 juin 1857.

Le Conseil d'administration de cette compagnie, en vertu de ses pouvoirs, a déclaré un dividende de cinquante-cinq pour cent en scrip, payable à partir du 1er juillet prochain, aux porteurs de l'ancien scrip, sur présentation et remise de leurs certificats respectifs.

Le Conseil a aussi résolu de payer comptant le montant de tout scrip non converti en billets, qui pourra être présenté à partir du 6 juillet prochain, et de rembourser intégralement le scrip de 1855, à partir du 6 juillet prochain.

L. LIBRA-SIEZ, JOHN PEMBERTON,
Secrétaire. Président.

Conseil d'administration.

John Pemberton, Logan McKnight
C H Slark, Peter Fenner
J M Revins, Thomas Adams
H O Pigeaud, F Hagedorn
G Eichenberger, J A Brady
Wm Vogel. 10 juin—30

JUIN 10 et 1857.—Vennent d'être reçus par la soussignée, pour être vendus par enchère publique:
25 caisses jus de citron, arrivage du brick
20 do do de fraises
20 do do de groseilles
A vendre par DUNTER & SIEN,
19 juin courtiers Rue de Canal

PATENT FOOD.—Reçu par le navire John Carter:
1000 caisses patent food, de Harve
200 do pâtes fraîches
200 do do
200 do chocolat
200 do et ½ sauces tranchées
A vendre par DUNTER & SIEN,
19 juin courtiers Rue de Canal

SARDINES.—Reçu par le navire John Carter:
1100 boites sardines à l'huile, cuites aux Sables d'Olonne
200 do do do
200 do do do
A vendre par DUNTER & SIEN,
19 juin courtiers Rue de Canal

LA GELINE DE Rochefort, déchargement des navires Le Rochefort et Le Bordelais, arrivés de Bordeaux et Harrigan du véritable et supérieur Cognac de Bavière, à vendre par DUNTER & SIEN,
courtiers Rue de Canal

LE MONTE-CHRIST,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
de Romans, d'Histoires, de Voyages et de Modes,
Publié et rédigé par
ALEXANDRE DUMAS, père.

On s'abonne chez
G. COPPENS & CO,
56 rue de Chartres.

Prix d'abonnement : $2
Les 52 numéros de Monte-Christo formeront chaque année deux volumes contenant ensemble la matière de 20 volumes ordinaires.

Il a été perdu, il y a environ quinze jours, une JUMENT couleur rouanne, appartenant à M. Auguste Lafitte, qui a été aperçue dernièrement dans la rue Bienville. Ses pâturons de derrière en sont blancs. Elle portait de nombreuses cicatrices. Le gardien de la jument, M. BERTRAND FORTIER, est prié de la garder. Il sera payé de l'usage de la jument et de ses peines.
16 juin—5 [illegible]

Ame-allemande de Heofland.
Le grand remède pour la faiblesse et la débilité.

Moi, M. HOLSCHER, de Doylestown, Pa, écrit, vrai, le 20 juin 1863 : «Ma femme était atteinte d'une maladie nerveuse depuis septembre 1851 et je ne trouvais pas de remède qui lui donnât du soulagement, jusqu'à ce que j'eusse employé votre [illegible]. Je me rendais à Philadelphie pour [illegible] et j'achetai de vous une bouteille de votre Ame-allemande de Heofland. Je lui en donnai une cuillerée à thé, et elle commença à se trouver mieux. Elle a pris [illegible] bouteilles, et je suis heureux de vous annoncer que son Ame-allemande de Heofland a fait plus de bien à ma femme que tous les remèdes qu'elle avait pris jusque là. Je vous prie de m'en envoyer une douzaine.»

Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.
13juin—30t—3 p s

SI VOUS VOULEZ PRÉVENIR
de longues souffrances, la faiblesse, la difformité, ou la mort prématurée
LE MAGICAL PAIN EXTRACTOR DE DALLEY,
Le seul remède souverain au monde,
Garanti,
Guérissant sans brûler et plus rapidement que les maux que vous endurez. Notre mariage a été résolu à l'improviste ou longuement médité, s'il est l'œuvre d'un mutuel caprice de deux gens qui se paraissent semblait le consentement, et, dans ce cas, à quoi bon remonter cet événement. Mais, Monsieur, interrompit Lucile, qui crut, à cet étrange discours, que son amant était décidément fou dans le palais du roi de Naples comme dans son propre palais, si votre manière se prêtait toutes ces questions, elle me mettra en gaîté pour jusqu'à la fin de mes jours.

—Oui, mais si vous ne lui répondiez pas comme je l'attends de votre générosité, j'en éprouverais, moi, une vive contrariété.

—Je vous crois sans peine, car je devine ce que mette en peine quelque.

—Peut-être me croirez-vous avec peine si je vous disais que j'en mourrais!

—Ah! Monsieur, s'écria Lucile avec dépit, ce serait dommage, vous vous portez si bien!

—Il faudrait beaucoup de temps perdu, ma chère amie; veuillez m'écouter avec soin : à ces différentes questions, vous répondrez que notre mariage a été résolu à l'improviste et arrêté, d'un mutuel accord, sans que nous nous fussions vus; qu'une événement mystérieux a décidé de notre sort commun il y a, dit-on, bien des années, et que vous ne savez rien, absolument rien de plus. Vous ajouterez que vous avez l'obligeance de raconter .... quant à l'événement mystérieux, il vous sera permis de ne faire aucune frais d'imagination pour en parler. On trouvera naturel que vous en gardiez le secret... Mais, je vous prie, je vous prie, et chaussé de votre sobre front ce petit mais ge qui le déparc... je tiens à ce que votre visage beau front ne se rembrunisse, ici de jalousie, toute cette colère dorée.

—Je n'obéis qu'à regret, Monsieur, dit Lucile en se laissant entraîner, et je vous prie de croire que je ne m'en suis pas du tout de vos leçons.

—Alors ce sera tant pis pour vous et pour moi, ma chère Lucile.

—Vous êtes bien mal pour moi.

—Mon Dieu, vous me laissez bien la consolation d'espérer que ma mort vous causera tant quelque chagrin?

—Sans curiosité, je voudrais bien savoir de quelle façon vous quitteriez la vie si....

—Sur l'échafaud, ma chère amie, après avoir été traîné à travers les rues de Naples au bourreau, répondit le comte d'un ton de voix triste qu'accompagna un sourire amer; car, ajouta-t-il, il faut que je vous dise que je suis Français, et que j'ai été condamné à mort pour avoir tué en duel un de mes compatriotes.

—Ah! mon Dieu! qui vous blâme?

—Le roi Joseph Napoléon, mon cher, qui a pour principe de ne pas laisser tuer ses sujets, même en duel.

—Eh! mon Dieu! qui vous blâme?

—Le roi Joseph Napoléon, mon cher, qui a pour principe de ne pas laisser tuer ses sujets, même en duel.

—Oh! pour le coup, charmante occasion de ne pas rester muette!

—Très bien! vous direz donc que vous ne m'aimez pas, et ce sera parfait. Enfin, la marquise vous rendera à notre mariage, il a été résolu à l'improviste ou longuement médité, s'il est l'œuvre d'un mutuel caprice de deux gens qui se paraissent semblait le consentement, et, dans ce cas, à quoi bon remonter cet événement.

—Mais, Monsieur, interrompit Lucile, qui crut, à cet étrange discours, que son amant était décidément fou dans le palais du roi de Naples comme dans son propre palais, si votre manière se prêtait toutes ces questions, elle me mettra en gaîté pour jusqu'à la fin de mes jours.

—Eh bien, puis-je vous ne lui répondiez pas comme je l'attends de votre générosité, j'en éprouverais, moi, une vive contrariété.

—Je vous crois sans peine, car je devine ce que mette en peine quelque.

—Peut-être me croirez-vous avec peine si je vous disais que j'en mourrais!

—Ah! Monsieur, s'écria Lucile avec dépit, ce serait dommage, vous vous portez si bien!

—Il faudrait beaucoup de temps perdu, ma chère amie; veuillez m'écouter avec soin : à ces différentes questions, vous répondrez que notre mariage a été résolu à l'improviste et arrêté, d'un mutuel accord, sans que nous nous fussions vus; qu'une événement mystérieux a décidé de notre sort commun il y a, dit-on, bien des années, et que vous ne savez rien, absolument rien de plus. Vous ajouterez que vous avez l'obligeance de raconter .... quant à l'événement mystérieux, il vous sera permis de ne faire aucune frais d'imagination pour en parler. On trouvera naturel que vous en gardiez le secret... Mais, je vous prie, je vous prie, et chaussé de votre sobre front ce petit mais ge qui le déparc... je tiens à ce que votre visage beau front ne se rembrunisse, ici de jalousie, toute cette colère dorée.

—Je n'obéis qu'à regret, Monsieur, dit Lucile en se laissant entraîner, et je vous prie de croire que je ne m'en suis pas du tout de vos leçons.

—Alors ce sera tant pis pour vous et pour moi, ma chère Lucile.

—Vous êtes bien mal pour moi.

—Mon Dieu, vous me laissez bien la consolation d'espérer que ma mort vous causera tant quelque chagrin?

—Sans curiosité, je voudrais bien savoir de quelle façon vous quitteriez la vie si....

—Sur l'échafaud, ma chère amie, après avoir été traîné à travers les rues de Naples au bourreau, répondit le comte d'un ton de voix triste qu'accompagna un sourire amer; car, ajouta-t-il, il faut que je vous dise que je suis Français, et que j'ai été condamné à mort pour avoir tué en duel un de mes compatriotes.

—Ah! mon Dieu! qui vous blâme?

—Le roi Joseph Napoléon, mon cher, qui a pour principe de ne pas laisser tuer ses sujets, même en duel.

—Eh! mon Dieu! qui vous blâme?

—Le roi Joseph Napoléon, mon cher, qui a pour principe de ne pas laisser tuer ses sujets, même en duel.

—Oh! pour le coup, charmante occasion de ne pas rester muette!

—Très bien! vous direz